

Accord cadre Régional Emploi Formation « Structures d'Insertion par l'Activité Economique »

« Ingénierie de formation et accompagnement des employeurs »

Objectifs : Mise en œuvre d'un plan d'actions structurées sur deux axes :

- Ingénierie de formation favorisant l'évolution des compétences et des pratiques professionnelles
- Renforcement de la fonction Employeur et de son offre d'insertion

Bénéficiaires : Structures de l'insertion par l'Activité Economique.

Financement : Région, Etat, OPCA.

Porteur de l'action : IRIS.

Contact : Anne-Sophie LIGER – IRIS –Tel : 05.49.88. 43 .94

Années 2015 -2016 - Fiche Action (mise à jour le 11/15)

